Éditeur responsable : Benoît Lebeau
Avenue Arthur Procès, 5, 5000- Namur

Info N°53

Formation brancardage & Module 4 - 14 et 15 mai

Petit changement sur le programme annoncé, pour profiter de l'unité de lieu: le module 5 est déplacé en octobre tandis que l'exercice de brancardage est avancé. Il est clair que les deux « comptent » comme « unité de formation » pour ceux qui sont font leur cursus de base.

Le 14 mai, nous serons donc à la Galerie des Sources pour une formation au brancardage. Nous intègrerons une partie médicale si nous avons des médecins présents. Un brancardage soigné, qui tient compte du confort de la victime, est essentiel pour le bon rétablissement de celle-ci.

Le 15 mai, nous ferons le module 4 aux Aiguilles de Chaleux: contrepoids, frein de charge, Tyrolienne ....

Nous serons sur place le vendredi soir, à partir de 20h, pour la préparation du brancardage. Ceux qui veulent aider sont les bienvenus.

Tyrolienne à la Rac 12/10/2008, Photo Spéléo-Secours (Bernard Van Espen)

Pour la nuit de samedi à dimanche, nous avons l'accès à une prairie où nous pourrons mettre des tentes. Chacun doit-être autonome au niveau du logement et des repas.

Horaire du samedi
- À partir de 8h30' : Accueil & inscriptions;
- 9h00' : briefing (chacun doit être équipé à ce moment). Début de l'exercice ;
- Repas de midi en autonomie sous terre ;
- 18h00' : rangement, débriefing ;

Lieu de rendez-vous
Prêt du pont de chemin de fer, à proximité de la grotte. Route des Aiguilles de Chaleux- 5560 Houyet.

Horaire du dimanche
- À partir de 8h30' : Accueil & inscriptions;
- 9h00' : briefing (chacun doit être équipé à ce moment). Début des ateliers ;
- 12h00' : repas ;
- 17h00' : fin des ateliers et rangement, débriefing.

Lieu de rendez-vous
Même lieu que le samedi. Le déplacement vers les Aiguilles se fera à pied (passage à gué de la Lesse à prévoir).

Inscription obligatoire avant le 8 mai via http://speleosecours.be/formation.html

La codification des cordes

Beaucoup de discussions et d'avis contradictoires sur ce sujet ! Alors que les choses sont simples. Tout est expliqué à la page 76, colonne de droite, du manuel. Comme des choses différentes ont été dites en formation, rappelons les principes.

Principes n°1 : toute extrémité de corde doit être sécurisée.
Nous appliquons déjà ce principe en spéléologie classique. Ainsi, le bas de la corde de progression doit être sécurisé par un nœud. Peu importe lequel, du moment qu'il est correctement fait et serré.

Principe n°2 : il faut pouvoir distinguer facilement les cordes de progression et d'évacuation.
Par exemple, en bas d'un puits, il est nécessaire d'identifier facilement la corde de progression de celle à accrocher à la civière. La règle est simple. Du côté charge (civière), il y a *deux nœuds*: un nœud en huit et un nœud simple (entourant la corde).

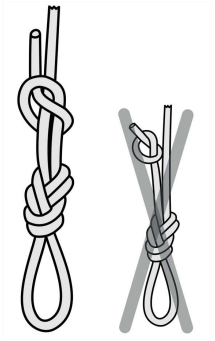

Cette codification est applicable dans tous les cas :
1) quel que soit le dispositif d'évacuation : palan, contrepoids, frein de charge...
2) quelle que soit la charge : civière, spéléo « victime » sortant en marche assistée, bouteille de plongée...

La règle est donc : côté charge, 2 nœuds.

Du côté opposé à la charge, pour sécuriser cette extrémité, on fait 4 nœuds (1 nœud en huit et 3 nœuds simples). Le but est d'identifier correctement ce bout de corde et d'éviter, par exemple, qu'il ne soit confondu avec une corde de progression.

Il existe un cas très particulier qui est la corde d'assurance. Il faut d'abord préciser ce que l'on entend par "Assurance". Si l'on a une crainte de rupture de la corde à laquelle la charge est accrochée (2 nœuds), on la double par une corde d'assurance. C'est donc un cas très particulier (et exceptionnel) où deux cordes sont accrochées à la civière pendant toute la manœuvre. Pour distinguer cette corde d'assurance, on fait un 3e nœud (un en plus que pour la corde principale). Il faut bien entendu neutraliser le côté opposé : le marquage est réalisé par 4 nœuds (puisque c'est le côté opposé à la charge).

Il ne faut pas confondre ce cas particulier de « la corde de sécurité » avec deux autres situations :
1) lors d'un brancardage, on met parfois une corde que l'on appelle aussi "assurance". Mais il n'y a qu'une seule corde accrochée à la charge. La codification est donc 2 nœuds ;
2) lors d'une reprise de charge, il y a, durant une partie de la manœuvre, deux cordes accrochées à la civière. Mais aucune n'a cette fonction d'assurance et cette situation n'est que temporaire. La codification est donc 2 nœuds.

Il y a quelques inexactitudes dans le manuel :
1) à la page 76, il n'est pas mentionné que 4 nœuds doivent aussi être faits du côté opposé à la charge pour un palan ;
2) plusieurs dessins ont la codification correcte. Cependant, par facilité, le dessinateur a parfois représenté un seul nœud côté charge et un seul du côté opposé. La signification est qu'il faut sécuriser les deux bouts de la corde, mais la codification n'est pas correcte.

Enfin, nous avons pris l'habitude que les nœuds simples de codification entourent la corde (voir figure). Ceci est fait pour éviter que ce nœud se bloque quelque part. Il est évident que ce nœud supplémentaire peut-être défait à l'approche d'un palan ou de la poulie d'un contrepoids pour gagner quelques centimètres en tête de puits.

Ce qu'il faut retenir :
- corde de progression: 1 nœud ;
- corde d'évacuation: 2 nœuds côté charge, 4 du côté opposé.

1 – 2 – 4

Le p'tit Ju

Merci pour tout ce que tu as donné.

Julien Lemoine: 28.09.1987 – 04.07.2021

Échos

Les **16 et 24 octobre 2021,** nous étions 27 pour deux journées de rappel technique à Villers-le-Gambon, et pour un atelier désob, avec mise en œuvre des éclateurs de roche. L'occasion aussi de se revoir et, en fin de journée, de discuter autour d'un pain saucisse.

Le **16 février 2022**, un plongeur est sorti en retard de la résurgence de Goffontaine. Il attendait « simplement » que la touille se dégage avant de repasser les étroitures. Ceci a donné lieu à un déclenchement d'intervention, pour 4 équipiers.
Notons tout de même que la personne qui a donné l'appel a continué à téléphoner : il n'était donc pas possible pour le CT de la rappeler. Le tam-tam entre plongeurs fonctionnait à 100%. Ils étaient donc difficilement joignables et des personnes ne pouvant pas intervenir dans le cadre du Spéléo-Secours ont été contactées dans ce cadre.
Plongeurs : prenez l'habitude de vous mettre à disposition du Conseiller Plongée et n'essayez par d'organiser un secours par vous-même. La solidarité entre vous est belle, mais elle peut aussi aller à l'encontre de l'efficacité.

Le dimanche 24 avril, 7 formateurs se sont réunis à Crisnée pour arranger une série de détail pratique : codification des cordes, verrouillage du cabestan, nouvelle Fernoked, utilisation des housses mortuaires, Petzl Maestro, STEFF, etc

Calendrier 2022

Date	Activité	Où
14 et 15 mai 2022	Formation brancardage et Module 4.	Galerie des Sources et Aiguilles de Chaleux
3 septembre 2022	Exercice plongeur	Rhines
22 octobre 2022	Module 5	Bernard/ Église
Pâque ou Pentecôte 2023	Exercice récapitulatif	À l'étranger

Les réunions de la commission sont ouvertes aux membres du Spéléo-Secours. Contacter Olivier pour en connaître la date et y participer.